

AR Prefecture

063-256300997
Reçu le 19/12/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Département du PUY DE DOME

SIEA Rive Droite de la dore 63300 DORAT

L'an deux mille vingt-trois, le onze décembre à 18 heures les membres du comité syndical du SIEA RIVE Droite de la Dore de DORAT, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, à la salle de réunion du Syndicat, à Dorat, sous la présidence de M. Guy PRADELLE, Président.

Date de convocation : 04 décembre 2023

Membres	
Titulaires En exercice	14
Présents	10
Suppléants En exercice	12
Présents	0
Votants Eau	12
Collectif	12
Autonome	6
Exclus	0

Étaient présents : Messieurs Guy PRADELLE, Norbert ARMENGAUD, José MARQUES, Patrick SAUZEDDE, Frédéric CHONIER, Gérard RIMBERT, Tony BERNARD, Yves GACON
Mesdames Yvette DA SILVA, Patricia CHATAING

Étaient absents : Madame Chantal CHASSANG, Monsieur Thomas BARNERIAS

Étaient excusée : Madame Sandrine PERI, Monsieur Marc BONNOT

Procuration :

Secrétaire de séance : Monsieur BERNARD Tony

Objet : Tarifs assainissement autonome 2024

Le Président présente à l'approbation du comité les tarifs ci-dessous qui seront applicables au 01/01/2024.

AR Prefecture

063-256300997-20231211-453 2023-DE
 Recu le 19/12/2023

Assainissement autonome	Base	Tarifs 2022	Tarifs 2023	Propositions 2024	Vote du comité
<i>Etude conception et bonne réalisation</i>					
A/Remise des recommandations techniques	Forfait	172,00	172,00	172,00	
B/Contrôle des installations et remise du certificat de conformité	Forfait	100,00	100,00	100,00	
Redevance assainissement autonome	m3	0,28	0,28	0,29	
Redevance assainissement autonome, contribuable non raccordé à l'eau	Forfait	34,00	36,00	38,00	
Contrôle assainissement autonome pour vente	Forfait	110,00	130,00	136,00	
Passage caméra demandé par client	Forfait	51,00	51,00	51,00	
Pénalité pour ANC, impossibilité de faire le diagnostic	Forfait	194,00	194,00	194,00	

Après l'exposé du Président et en avoir délibéré, le Comité à l'unanimité des membres présents, approuvent à l'unanimité les tarifs ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, le 11 décembre 2023

Le Président,

Guy PRADELLE

